



**PRÉFET
DE LA RÉGION
GUADELOUPE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Basse-Terre, le 22 avril 2024

ÉCONOMIE

Première promotion de l'accélérateur Antilles guyane 5 entreprises guadeloupéennes soutenues

Dans le cadre des engagements du gouvernement lors du Comité interministériel des Outre-mer en juillet 2023, plusieurs mesures de soutien à la transformation des économies ultramarines ont été décidées.

Ainsi, le ministère des Outre-mer et BPI France se sont associés pour mettre en place un dispositif intitulé « Accélérateur Antilles Guyane » à destination des PME. La première promotion vient d'être désignée.

« Accélérateur Antilles Guyane » s'inscrit dans une démarche de soutien à des entrepreneurs à fort potentiel sur ce territoire. Accompagner la formation de ces nouvelles générations d'entrepreneurs, accroître le dynamisme entrepreneurial sur ce territoire et permettre l'émulation des échanges sont les objectifs fixés.

Il s'agit d'un programme d'accompagnement de 12 mois alliant conseils personnalisés, journées de formation et mises en relation, afin d'offrir aux dirigeants tous les outils nécessaires pour atteindre leur objectif de croissance.

En Guadeloupe, cinq entreprises bénéficient de cet accompagnement :

- ✓ Dame Besson – fabrication de sauces et de condiments,
- ✓ Cap Créole – production de poissons fumés,
- ✓ Relais du Moulin – hôtel de charme et SPA 4 étoile-,
- ✓ Renée – chaîne de restauration,
- ✓ Société Nouvelle de Réparation – collecte et traitement des métaux ferreux et non ferreux.

Contact presse :

Isabelle CARDON FOURNIER : isabelle.cardon-fournier@guadeloupe.gouv.fr / 0690.55.05.43